

# DISTANCE D'ISOLEMENT ET PURETE VARIETALE TOURNESOL

La demande, sans cesse croissante, de mise en place de productions à des distances d'isolement supérieures à la réglementation technique en vigueur nécessite de connaître le bien fondé de cette pratique sur la pureté variétale des lots produits.

Les bases de création et de fonctionnement des zones protégées se fondent sur les distances réglementaires. De ce fait, le potentiel de production au sein des périmètres peut être considérablement réduit.

La commission actions techniques du GNIS du 22 mai 2002 a donc proposé de réaliser une enquête auprès des établissements et des agriculteurs multiplicateurs afin de connaître les motivations profondes de l'augmentation des distances d'isolement.

Dans ce cadre, 6 établissements ont été contactés et nous ont permis de tirer quelques conclusions

## I - Etats des lieux

La pureté variétale sur les bordures, par rapport au centre d'îlot, serait nettement moins bonne et parfois même hors normes.

Cet élément semble repris pratiquement par tous les établissements.

Dans les zones de production de tournesol de consommation, les résultats de pureté variétale sont plus faibles que dans les zones pratiquement vierges de tournesol.

Il est évident qu'une production de semences possédant un isolement conséquent risque moins de pollutions extérieures.

Il semble en effet qu'il existe un gradient d'amélioration de la pureté variétale, en augmentant les distances d'isolement et cela d'autant plus que la source contaminatrice est importante (tournesol consommation).

Par contre, l'effet gradient existerait beaucoup moins entre 2 productions de semences, essentiellement en raison de la faible quantité de pollen du parent mâle.

Certaines variétés, et surtout les oléiques demandent des isolements bien supérieurs à la norme.

En effet, la pureté variétale de certaines productions ne sont pas aux normes, malgré des distances d'isolement très importantes.

La gestion des distances d'isolement est un élément plus facilement contrôlable et maîtrisable que la pureté des semences de base ou de la concordance de floraison.

Les établissements sécurisent ainsi leur production en augmentant les distances d'isolement, au détriment parfois des agriculteurs de bordure de zones protégées qui sont exclus automatiquement de leur potentiel de multiplication.

Dans certains cas précis, les établissements acceptent des distances d'isolement de 500 mètres, surtout dans le cas de production de semences à semences.

Il n'en reste pas moins que c'est l'agriculteur qui supporte les charges d'un isolement supérieur au règlement technique (gestion des repousses et de l'environnement, etc.).

De plus, au niveau de la gestion juridique des zones protégées, certains refus de dérogation sont gérés à partir d'isolement supérieur à la norme, ce qui pose un problème légal.

En conclusion, les différents partenaires (et surtout les établissements obtenteurs) sont conscients de l'importance du sujet, mais expriment leurs doutes sur la faisabilité d'une expérimentation plus approfondie.

## **II - Les contraintes pour la réalisation d'une expérimentation**

Une expérimentation menée dans le but de démontrer une corrélation entre les distances d'isolement et la pureté variétale serait automatiquement pluriannuelle et les coûts relativement élevés (électrophorèses).

Le renouvellement rapide des variétés actuelles ne peut permettre la réalisation d'essais sur plusieurs années.

D'autre part, les composants d'une bonne pureté variétale sont trop nombreux et permettent difficilement de démontrer l'influence d'un élément par rapport à un autre.

Ci-joint une liste non exhaustive de ces composants :

- ↳ Concordance de floraison, aussi bien pour la production de l'hybride que par rapport à la parcelle de tournesol consommation.
- ↳ La pureté variétale des lots de semences de base (mâle et femelle).
- ↳ La fréquentation par la faune entomophile, la présence de ruches.
- ↳ Le positionnement, l'orientation et la surface des sources contaminatrices.
- ↳ La climatologie de l'année, etc.